



Joinville, le 1 Octobre 2009

**Christine MARTIN**  
**14 rue Marie-Rose**  
**94340 Joinville-le-Pont**

À l'attention de Monsieur Olivier Dosne, Maire de Joinville

Monsieur le Maire,

Le marché de collecte des ordures ménagères de Joinville-le-Pont a changé de prestataire au bénéfice d'un nouveau venu, Urbaser. Au début du mois les jours de collecte dans nos différents quartiers viennent de changer en conséquence. Dans le même temps, le SYCTOM auquel adhère notre commune a lancé une consultation publique sur son nouveau centre de traitement d'Ivry-sur-Seine, qui ambitionne d'augmenter la part consacrée à la valorisation des déchets..

Les écologistes de Joinville ont été, voici bientôt vingt ans, les initiateurs des collectes sélectives ; depuis lors ils ont toujours suivi attentivement ce dossier. Nous avons notamment pointé les surcoûts injustifiés du SYCTOM et son autosatisfaction déplacée, et la nécessité de sensibiliser très régulièrement le public si l'on souhaite que les performances des collectes sélectives (en quantité et en qualité), relativement bonnes à Joinville, ne régressent pas. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la bonne conscience ne s'achète pas à plus ou moins bon compte auprès d'un prestataire : des efforts réels de notre part sont nécessaires.

Dans le dernier mensuel d'information municipale, votre communication évoque le bac vert pour le tout-venant, le bac bleu pour les papiers et emballages, les encombrants une fois par mois, les déchets toxiques par apport volontaire une fois par mois, les déchets verts enfin. Ainsi que le verre par apport volontaire dans les conteneurs.

Il faudrait dorénavant passer à une étape supplémentaire, que je réclame instamment depuis plusieurs années : permettre aux Joinvillais, et bien entendu à nos visiteurs aussi, de pouvoir **trier leurs déchets dans les rues et espaces publics de notre commune**. Cela passe bien entendu par une modification des poubelles dans nos rues (mise en place de deux réceptacles là où il n'y en a qu'un seul), et à notre avis par un avenant au nouveau contrat d'enlèvement des déchets. Ces poubelles pourraient être un peu plus nombreuses (nous pensons en particulier aux bords de Marne). De même le dispositif de collecte mis à disposition des commerçants et artisans gros producteurs de déchets mériterait d'être adapté, et d'offrir l'équivalent du système à deux bacs (vert et bleu) mis en place pour les particuliers.

Nous vous remercions de nous indiquer la suite que vous pensez donner à cette demande, et en cas de réponse positive le calendrier de mise en œuvre.

En vous priant d'agréer l'expression de notre meilleure considération.